

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1407 du Mardi 16 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - [WWW.ALGER16.DZ](http://WWW.ALGER16.DZ)

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  


SCAN ME



CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS  
DE LA CONSTITUTION



LE CHEF DE L'ÉTAT GRACIE  
MOHAMED EL AMINE BELGHITH

P. 16

L'UNITÉ ET LA COHÉSION  
DE LA NATION ALGÉRIENNE



SOURCE DE FORCE  
ET DE RENFORCEMENT  
DE L'IMMUNITÉ DU PAYS

P. 3

FORUM ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE  
DES AFFAIRES RELIGIEUSES



RELIER LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES  
AU DISCOURS RELIGIEUX

PHOTO : ALGER16

P. 4

AADI 3

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PAIEMENT DE  
LA PREMIÈRE TRANCHE  
EN DEUX VERSEMENTS

○ 340 000 dinars (34 millions de centimes) pour les F3  
et 430 000 dinars (43 millions de centimes) pour les F4.

P. 16



DESTINATIONS À VISITER POUR L'ANNÉE 2026

L'ALGÉRIE DANS LE **TOP 20**  
MONDIAL

Selon le dernier rapport de la BBC (British Broadcasting Corporation), l'Algérie est classée dans le top 20 mondial des destinations touristiques recommandées aux voyageurs pour l'année 2026. Une réputation qui n'est pas un hasard, mais une traduction d'un potentiel touristique qui se démarque, d'une richesse patrimoniale inestimable et surtout d'un travail de longue haleine mené par les autorités publiques afin de valoriser la destination Algérie.



● GRAND SAHARA, MONTAGNES...

UN GRAND CHOIX POUR LES VACANCES D'HIVER

Pp. 6 et 7

# savez-vous



## FORMATION PROFESSIONNELLE (SESSION FÉVRIER 2026)

### DÉBUT DES INSCRIPTIONS AU NIVEAU NATIONAL

Les inscriptions dans les établissements de formation professionnelle au niveau national pour la session février 2026 ont débuté dimanche dernier exclusivement via la plateforme numérique [www.takwin.dz](http://www.takwin.dz), a indiqué un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les inscriptions à cette session, placée sous le slogan "Vers une formation de qualité et des compétences pour l'avenir", sont ouvertes jusqu'au 7

février prochain, a précisé le ministère. Les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels proposent diverses spécialités, permettant aux jeunes "d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs capacités et de construire un parcours professionnel adapté aux exigences du marché du travail", a souligné le ministère, les invitant à s'inscrire et à bénéficier des opportunités de formation offertes.

## LABORATOIRE RÉGIONAL D'ANALYSE DES PRODUITS DE LA PÊCHE MARITIME LE PROJET DE RÉALISATION LANCÉ À ORAN

Les travaux de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses des produits de la pêche ont été lancés, récemment à Oran, a indiqué le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Maghni Sandid.

Ce laboratoire, dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2026, s'inscrit dans le cadre du renforcement des structures de contrôle de la qualité des produits halieutiques, a précisé le même responsable.

Il prendra en charge la réalisation de différentes analyses physiques, chimiques et microbiologiques, garantissant ainsi la conformité des produits aux normes sanitaires en vigueur, a-t-il ajouté.

Cette infrastructure contribuera à la protection de la santé du consommateur et au renforcement des capacités de contrôle technique aux niveaux local



et régional, tout en améliorant l'accompagnement des opérateurs économiques dans l'amélioration de la qualité de leurs produits.

Les services du laboratoire seront également mis à

la disposition d'autres secteurs, notamment le commerce et l'agriculture (inspection vétérinaire).

Il desservira plusieurs wilayas de l'ouest du pays et permettra de réduire les délais d'analyses auparavant effectuées dans des laboratoires éloignés, selon la même source.

Sur le plan économique, le directeur de la pêche et de l'aquaculture a souligné que la réalisation de ce laboratoire régional contribuera à renforcer la compétitivité de la filière en permettant aux opérateurs d'obtenir des analyses dans des délais plus courts et à moindre coût, ce qui aidera à réduire les charges de production et à améliorer la rentabilité des entreprises activant dans ce domaine, tout en soutenant les efforts de la wilaya pour le développement des exportations hors hydrocarbures.

## ÉNERGIE NOMINATION D'UN NOUVEAU SG DE L'OAPEC

Le Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, dimanche dernier au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l'Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars prochain.

Cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l'OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l'Énergie des Etats membres ou de leurs représentants.

Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Etats membres en appui au projet de développement et de restructuration de l'Organisation.

Il a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les Etats membres et les efforts déployés par le SG pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents.

Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption du projet de budget prévisionnel de l'Organisation pour l'année 2026.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 MORTS ET 186 BLESSÉS EN 24 HEURES

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas, a indiqué, dimanche dernier, un bilan de la Protection civile.

Les accidents ayant causé des décès ont été enregistrés à Relizane (un mort, suite au dérapage d'un tracteur à El Guettar) et Bouira (un décès dans la collision entre une motocyclette et un tracteur dans le chef-lieu de wilaya) et à Bordj Badji Mokhtar (un mort, suite à une collision entre une motocyclette et un camion à Timiaouine).

## FORêTS L'OPÉRATEUR DJEZZY CONTRIBUE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS UNE OPÉRATION DE REBOISEMENT

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a organisé, dans le cadre de sa campagne environnementale "Click for the Planet", une opération de reboisement au niveau de la forêt de Ben Aknoun, l'un des principaux poumons verts de la capitale, a indiqué lundi dernier un communiqué de l'entreprise. Cette initiative, qui s'est déroulée samedi dernier, a permis la plantation de centaines d'arbres, grâce à la mobilisation des employés de l'entreprise, qui ont pris part à cette action accompagnés de leurs familles.



L'opération a été menée en partenariat avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) avec la participation de la Direction générale des forêts et de la Direction du parc de Ben Aknoun, chargées de l'encadrement et du bon déroulement de cette action. Au-delà de son aspect environnemental, cette journée a été placée sous le signe de la sensibilisation, à travers un programme comprenant notamment une randonnée dans la forêt de Ben Aknoun, ainsi que des activités éducatives et ludiques au profit des enfants et de leurs parents dans une atmosphère conviviale.

A travers la campagne "Click for the Planet", Djezzy réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement, en impliquant ses employés dans des actions citoyennes à impact positif.



## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE PROFESSEUR ELIAS ZERHOUNI

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a reçu, hier au siège de la Présidence de la république, à Alger, le

professeur Elias Zerhouni. L'audience s'est déroulée en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

## L'UNITÉ ET LA COHÉSION DE LA NATION ALGÉRIENNE SOURCE DE FORCE ET DE RENFORCEMENT DE L'IMMUNITÉ DU PAYS

*Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé dimanche dernier, au siège de l'institution, une réunion du Bureau du Conseil de la nation élargie aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'unité et la cohésion de la nation algérienne, en tant que source de force et de renforcement de l'immunité du pays, a indiqué un communiqué du Conseil.*

La réunion a été consacrée à l'examen du "programme de travail du Conseil de la nation pour la période du 17 au 25 décembre 2025, outre l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau et du dossier de numérisation du Conseil de la nation", a précisé la même source. Après l'ouverture de la réunion, le Bureau du Conseil de la nation,



Marche à Béjaïa pour l'unité nationale

"comme à l'accoutumée et quand la nécessité nationale l'exige", a saisi cette occasion pour réaffirmer que "l'unité de la nation et la cohésion entre les membres de la nation algérienne sont une source de force", rappelant ce qu'ont fait les aïeux pour défendre l'honneur de la nation, renforcer son immunité et préserver son unité et sa stabilité. S'agissant de l'ordre du jour, le Bureau du Conseil a décidé de "reprendre les séances plénières à

partir de mercredi 17 décembre 2025 le matin pour la présentation et le débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n°84-09 du 2 Djoumada el Oula 1404 correspondant au 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays". Et de poursuivre : "Le représentant du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports répondra, dans l'après-midi, aux interventions et aux

préoccupations des membres du Conseil, le projet de loi devant être soumis au vote lors d'une séance plénière prévue jeudi après-midi (25 décembre 2025)". Après l'examen des questions orales et écrites, le Bureau du Conseil de la nation a décidé de "transmettre trente (30) questions orales et seize (16) questions écrites ayant rempli les conditions de forme requises, au gouvernement", selon la même source. La réunion a également permis

d"écouter un exposé global sur la stratégie de numérisation au sein du Conseil de la nation, ainsi que les démarches entreprises dans cette optique", le président de la chambre haute du Parlement ayant souligné la nécessité de ne "ménager aucun effort pour avancer dans ce dossier qui tend à consacrer la transparence et à faciliter le travail administratif des membres du Conseil, de ses cadres et de ses fonctionnaires".

R. N.

## 11<sup>e</sup> FORUM MONDIAL DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS DES NATIONS UNIES À RIYAD VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE RESPECT ET D'ENTENTE MUTUELS

L'Algérie, par la voix de son secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé au 11<sup>e</sup> Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAAC) qui a débuté ses travaux dimanche dernier à Riyad, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Alger réaffirme son engagement en faveur du dialogue interculturel et de la coexistence pacifique, des valeurs fondamentales au cœur de sa diplomatie. Placé sous la thématique "Deux décennies de dialogue pour l'humanité : vers une nouvelle ère de respect et d'entente mutuels dans un monde multipolaire", ce 11<sup>e</sup> Forum mondial s'impose comme un rendez-vous international majeur. L'événement a réuni un parterre de personnalités de premier plan, dont le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, et le haut représentant de l'ONU pour l'Alliance des civilisations, et l'envoyé spécial pour la lutte contre l'islamophobie, Angel Moratinos. Outre ces figures éminentes, le forum a vu la participation de nombreux représentants

gouvernementaux, de jeunes leaders engagés et de femmes influentes. Tous étaient présents pour échanger sur les moyens de promouvoir la paix, de lutter contre les préjugés et de renforcer l'entente entre les différentes cultures et religions à travers le monde. La tenue de cette session revêt une importance particulière puisqu'elle coïncide avec la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'UNAAC. Fondée il y a deux décennies, cette plateforme s'est imposée comme un espace privilégié pour le dialogue culturel, la coopération et l'entente mutuelle. Son objectif principal demeure plus que jamais d'actualité : contribuer activement à réduire les fractures sociétales, à lutter contre le fanatisme, l'extrémisme et l'exclusion. L'Alliance s'efforce inlassablement de bannir toutes les formes de violence et de faire barrage aux discours islamophobes, de haine et d'exclusion qui menacent la paix sociale et l'harmonie mondiale. Lors de la réunion de haut niveau du Groupe des amis de l'UNAAC, le secrétaire d'Etat Sofiane Chaïb a fermement plaidé, au nom de l'Algérie, pour une approche globale, fondée principalement sur la coopération et le renforcement des liens culturels, religieux et

scientifiques entre les peuples et les nations". Il a souligné la nécessité cruciale de doter l'Alliance des civilisations de mécanismes efficaces pour concrétiser les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

M. Chaïb a ensuite mis en lumière l'expérience unique de l'Algérie dans ce domaine. Il a passé en revue les efforts déployés au niveau international, s'inspirant des valeurs incarnées par l'Émir Abdelkader, symbole historique du dialogue interculturel et précurseur du droit international humanitaire.

Ce modèle s'illustre également au niveau national par l'adoption de mécanismes législatifs robustes, tels qu'une loi spécifique contre le discours de haine et la création d'un observatoire national dédié à la lutte contre ces pratiques. Par ces initiatives, l'Algérie entend réaffirmer sa position de partenaire crédible et engagé dans la promotion d'un vivre-ensemble pacifique, offrant son expérience comme un rempart concret face aux défis contemporains de l'extrémisme et de l'exclusion.

Omar Lazela

## PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT 2025

## LES LAURÉATS DISTINGUÉS PAR L'AAST

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a rendu hommage, dimanche dernier à Alger, aux lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en reconnaissance de leurs efforts scientifiques et de leur contribution à la dynamique nationale de recherche et d'innovation.

Cette cérémonie, organisée sous le thème « Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant », s'inscrit dans la mission de l'AAST visant à encourager l'excellence scientifique et à promouvoir la culture de l'innovation au sein de la communauté nationale



de recherche. À cette occasion, le président de l'Académie, Mohamed Hichem Kara, a souligné que cette distinction reflète pleinement le rôle de l'AAST en tant que haute instance consultative dans les domaines des sciences et des technologies, chargée d'accompagner et de

stimuler la recherche scientifique et l'innovation. M. Kara a également relevé que cette initiative intervient dans un contexte marqué par l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la science et à la recherche scientifique, considérées

comme des leviers essentiels pour l'avenir du pays et pour la construction d'une économie fondée sur la connaissance.

Dans ce cadre, il a mis en avant les efforts consentis par le chef de l'État, notamment à travers le lancement de la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, le renforcement des budgets dédiés à la recherche et au développement, ainsi que l'encouragement des partenariats entre les universités et le secteur économique.

Le président de l'AAST a, par ailleurs, salué le rôle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la réussite de ce prix, à travers la mise en place d'un cadre réglementaire clair, l'adoption de normes précises, ainsi que la garantie d'un processus transparent de candidature, d'évaluation et de sélection des lauréats.

*Cheklat Meriem*

## FORUM ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## RELIER LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES AU DISCOURS RELIGIEUX

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, le Dr Youcef Belmehdi, a inauguré, hier, au Cercle national de l'armée, à Béni Messous à Alger, un forum national intitulé « Discours religieux sur les réseaux sociaux », sous le slogan « Les mots sont une responsabilité, l'influence un message ». Dans le but de relier les plateformes électroniques et numériques au discours religieux afin de contribuer à renforcer la foi chez les jeunes Algériens et de lutter contre les idées fausses sur la religion. Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que ce forum national de deux jours s'inscrit dans une initiative visant à soutenir les créateurs de contenus religieux dans les médias et sur les plateformes de médias sociaux. Il réunit ces créateurs avec des experts universitaires et des spécialistes de divers secteurs dans le but d'instaurer une tradition de formation au discours religieux, de développer leurs compétences en communication, leurs techniques de dialogue et



responsable, préservant l'identité nationale et les valeurs religieuses algériennes, contribuant au renforcement de la société et constituant un rempart contre toute tentative de semer la discorde ou de saper l'unité nationale.

En outre, il a indiqué que les imams, mourchid et mourchida, garants du message dans les mosquées et actifs dans le domaine numérique, ont un besoin urgent de ce type de formation pour s'adapter aux mutations rapides de la communication, notamment avec l'entrée de l'Algérie dans l'ère de la 5G et la prolifération des technologies modernes et des smartphones.

Dans même contexte, il a également adressé une invitation aux imams à participer au processus de numérisation adopté par l'État algérien et y intégrer, sous l'égide des plus hautes autorités du pays, dans tous les domaines. Car cette intégration permettra la diffusion de valeurs vertueuses et d'un discours constructif qui unit plutôt que divise, favorise l'harmonie plutôt que la fragmentation et contribue à la réconciliation et à la protection de la nation et de son peuple contre tout ce qui pourrait semer le mal et la discorde.

*Abir Menasria*

## RÉUNION CONTINENTALE EN RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

## L'EXPÉRIENCE DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION DES JEUNES PRÉSENTÉE

Le ministère de la Jeunesse a mis en avant l'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes lors de sa participation à la 5e session du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur la Jeunesse, la Culture et les Sports, tenue les 12 et 13 décembre à Bujumbura, au Burundi. Dans un communiqué publié dimanche, le ministère a indiqué que l'expérience algérienne, placée au cœur des échanges, a été largement saluée par les participants à cette rencontre continentale. À cette occasion, les représentants du ministère de la Jeunesse ont présenté la dynamique

positive que connaît le secteur de la jeunesse en Algérie, dans le cadre de la vision stratégique de l'État, conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la jeunesse un pilier essentiel du développement et de la stabilité nationale. Les intervenants ont mis en avant plusieurs axes majeurs, notamment les mécanismes d'implication des jeunes dans la prise de décision, à travers les conseils et instances récemment créés, à l'image du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer la

participation des jeunes à la vie politique, économique, sociale et culturelle ont également été rappelés. Ces actions s'inscrivent dans une approche visant à consacrer le principe de la citoyenneté active, tout en encourageant la créativité et en renforçant les capacités des jeunes grâce à des programmes de formation et d'accompagnement de projets.

La participation de l'Algérie à cette session du CTS s'inscrit dans sa conviction que ce mécanisme constitue un espace stratégique pour renforcer l'action africaine commune et favoriser l'échange d'expériences,

au service des aspirations de la jeunesse africaine. Cette démarche répond aux orientations et instructions du président de la République, visant à permettre à l'Algérie de retrouver sa place naturelle dans sa profondeur africaine, précise le communiqué. Cette rencontre continentale s'est tenue sous le thème : « Restauration de la dignité et renforcement de la justice réparatrice à travers la jeunesse, la culture et les sports », mettant en lumière le rôle central des jeunes dans la construction de l'avenir du continent.

*Ch. Meriem*

## LOI DE FINANCES 2026

# PLUSIEURS DISPOSITIONS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES CITOYENS

**La loi de finances 2026, signée dimanche dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base.**

Ainsi, la loi introduit plusieurs dispositions visant à conforter le consommateur et à maintenir la stabilité des prix, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanche et rouge. Il s'agit aussi de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, vifs destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovine et ovine sous vide.

L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement. La loi prévoit aussi une exonération de l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, et oblige les importateurs et transformateurs de cette matière première de la produire localement ou de s'en approvisionner sur le marché national avant le 31 décembre 2026. En outre, les importations de café seront exonérées de TVA et de la taxe intérieure de consommation, et soumises au taux réduit des droits de douane à hauteur de 5% et ce, jusqu'au 31 décembre 2026.

En outre, la loi introduit également l'exemption des droits de douane, de taxes dont la TVA, les têtes ovines vivantes destinées à l'abattage



importées à l'occasion de l'Aïd El Adha durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026.

Elle autorise également le Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 300.000 logements au titre de l'année 2026. Ce programme s'inscrit dans le

cadre de l'engagement des pouvoirs publics à construire 2 millions de logements durant la période quinquennale 2025-2030.

Il s'agit aussi de prolonger les délais jusqu'au 31 décembre 2026 au profit des occupants des logements publics locatifs (sociaux) souhaitant acquérir leurs logements, afin de leur permettre de déposer leur demande d'achat. Et dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, la loi consacre une exonération des véhicules automobiles

de transport de 10 personnes ou plus importés, en état final ou non montés dans la limite de 10.000 unités, de tous droits et taxes, y compris la taxe additionnelle provisoire de sauvegarde, la contribution de solidarité et le précompte.

Cette exonération est également applicable aux pièces et composants constituant le kit, pour les véhicules non montés, lorsqu'ils sont importés séparément.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics, notamment celles prises lors du Conseil des ministres tenu le 3 septembre dernier, consacré à l'étude du dossier d'importation de 10.000 bus neufs destinés au transport des personnes, visant à répondre aux besoins des transporteurs pour le renouvellement du parc.

Enfin, la loi prévoit également de renforcer l'utilisation des énergies renouvelables sûres et efficaces, en réduisant les droits de douane sur l'importation de chauffe-eaux solaires domestiques de 30 à 15%, ceux-ci étant considérés comme une alternative plus sûre et plus économique par rapport aux chauffe-eaux traditionnels.

R. E.

	2026	2027	2028
	Valeur courante/ Taux de croissance	Valeur courante/ Taux de croissance	Valeur courante/ Taux de croissance
Valeurs ajoutées des secteurs d'activité			
- Agriculture	6.126,1 / 5,4	6.737,7 / 5,7	7.378,7 / 5,2
- Hydrocarbures	5.591,7 / -0,3	5.440,1 / 0,9	5.277,9 / 0,4
- Industries	2.619,4 / 6,3	2.902,1 / 6,1	3.203,8 / 6,3
- Construction	5.811,6 / 5,1	6.346,7 / 5,0	6.938,2 / 5,2
- Services	19.457,8 / 4,9	21.223,4 / 5,0	23.121,3 / 5,1
- Produit intérieur brut (PIB)	41.878,3 / 4,1	45.018,4 / 4,4	48.395,7 / 4,5
- PIB hors hydrocarbures	36.286,5 / 4,9	39.578,3 / 5,0	43.117,8 / 5,0
- PIB hors Agriculture	35.752,2 / 3,9	38.280,7 / 4,2	41.017,1 / 4,3
- PIB hors hydrocarbures & hors Agriculture	30.160,5 / 4,8	32.840,6 / 4,9	35.739,2 / 5,0

## DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET DU MARKETING DIGITAL REFORCER LES COMPÉTENCES ET DÉCOUVRIR LES DERNIÈRES TECHNOLOGIES ADOPTÉES

Alger a abrité, dimanche dernier, une rencontre nationale consacrée aux défis et aux perspectives du e-commerce et du marketing digital. L'événement a mis l'accent sur le rôle crucial de la jeunesse dans l'impulsion de ces activités, visant explicitement à ancrer une culture d'innovation et de transformation numérique tout en soulignant la nécessité impérieuse de la formation aux nouvelles technologies.

Placé sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse, cet événement d'envergure nationale, prévu sur trois jours, a attiré près de 2 000 jeunes entrepreneurs et commerçants. L'objectif principal de ce rendez-vous est clair : s'inscrire dans la dynamique nationale de développement de la numérisation et de l'économie de la connaissance.

Selon Nazim Nouail, l'organisateur de la rencontre, l'ambition est de fournir aux participants les bases techniques, scientifiques et juridiques indispensables pour intégrer efficacement le secteur porteur du commerce électronique. Il s'agit d'une initiative concrète visant à transformer l'essai économique en offrant aux jeunes les clés d'un avenir numérique

maîtrisé. Egalement directeur de la société de livraison rapide "Rj360 Express", Nouail a précisé que cet événement, intitulé "Smart Sellers Summit", représente une opportunité majeure pour les jeunes. Que ces derniers soient déjà actifs dans le domaine ou simplement intéressés par le secteur, le sommet est conçu pour renforcer leurs compétences techniques. L'objectif est de permettre aux participants de s'approprier les dernières technologies adoptées à l'échelle mondiale et de comprendre les évolutions constantes des algorithmes qui régissent le commerce électronique et le marketing digital, assurant ainsi leur compétitivité dans un marché en mutation rapide. Il a, par ailleurs, mis en lumière la croissance spectaculaire de l'activité du commerce électronique en Algérie. Depuis 2022, le secteur a enregistré une "hausse de 120 %", un bond significatif qu'il attribue à plusieurs facteurs convergents. Cette expansion rapide est le fruit de l'amélioration notable du climat des affaires et de la modernisation du système numérique national. La rencontre visait également un objectif crucial de

sensibilisation : informer les jeunes entrepreneurs et e-commerçants de la nécessité absolue d'exercer dans un cadre juridique rigoureux. Les organisateurs ont insisté sur l'obligation d'obtenir le code de commerçant électronique auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), une démarche indispensable pour opérer en toute légalité. L'événement a ainsi rappelé l'importance de la régularisation de l'ensemble des aspects réglementaires et administratifs. L'objectif est de permettre aux jeunes de se lancer dans l'activité du commerce électronique dans les meilleures conditions de sécurité et de conformité, garantissant la crédibilité et la structuration du marché national. Le programme de la rencontre s'annonce dense et diversifié, prévoyant une série de communications animées par des spécialistes nationaux et étrangers de renom.

Cet éventail de thématiques vise à doter les jeunes entrepreneurs des outils nécessaires pour innover et saisir pleinement les opportunités qu'offre la révolution numérique en Algérie.

Omar Lazela

## GRAND SAHARA, MONTAGNES... UN GRAND CHOIX POUR LES VACANCES D'HIVER

*Alors que le mois de décembre n'en est qu'à sa deuxième semaine, les familles algériennes souhaitant profiter de quelques jours de repos à l'occasion des vacances d'hiver et de la fin de l'année 2025 font déjà face à de grandes difficultés pour organiser leur séjour. Les destinations locales les plus convoitées, tout comme la Tunisie, enregistrent une demande exceptionnelle.*

Billets d'avion indisponibles, chambres d'hôtel complètes et bus affichant complet : selon les agences de voyages et les voyagistes, où trouver une place relève aujourd'hui d'un véritable parcours du combattant, voire d'une mission quasi impossible à cette période de l'année.

Pour les destinations nationales, le constat est clair : le Grand Sud algérien est pratiquement complet. Les vols assurés par la Domestic Airlines, ainsi que les capacités d'hébergement affichent une saturation notable. Les liaisons aériennes vers les grandes destinations sahariennes, telles que Timimoun et Djedda, sont, pour la plupart, complètes jusqu'à la fin de l'année.

La situation est identique pour les établissements hôteliers, dont beaucoup affichent complet pour plusieurs jours consécutifs. Il ne reste désormais que l'option des maisons d'hôte pour espérer trouver une solution d'hébergement, indique une agence de voyages spécialisée dans le tourisme intérieur.

Cette forte affluence s'explique par la période de haute saison du tourisme saharien, marquée par le chevauchement des vacances scolaires et des fêtes de fin d'année. « J'ai finalisé les réservations dès le



PHOTOS : DR

mois de septembre. Je peux éventuellement proposer une maison d'hôte à Timimoun, mais pour les billets d'avion, il faudra chercher par vous-même », confie une agence de voyages installée à Staouéli. Même constat dans le nord du pays, notamment dans les zones montagneuses comme Tikjda et Chréa. Les chutes de neige enregistrées ces derniers jours ont attiré de nombreux visiteurs, en particulier des familles issues des wilayas voisines, profitant de la proximité géographique. Les structures d'accueil y affichent également complet. Les voyageurs optant pour la Tunisie ne sont pas dans une situation plus favorable. À l'affluence habituelle observée en cette période de l'année s'est ajoutée, depuis la semaine dernière, une nouvelle contrainte administrative. Les autorités ont décidé d'exiger une autorisation de déplacement international pour les bus affrétés par les agences de voyages à

destination de la Tunisie via les postes frontaliers de l'est du pays. Cette mesure aurait été prise en réponse à la multiplication des voyages fictifs organisés dans le seul but de récupérer les montants de l'allocation touristique. Certaines agences, actives principalement sur les réseaux sociaux, proposaient des déplacements gratuits ou à des prix symboliques en échange de la récupération totale ou partielle des 740 euros de l'allocation touristique. Cette pratique illégale a conduit les autorités algérienne et tunisienne à intervenir. Depuis, une situation chaotique est observée aux postes frontaliers dans les deux sens. Des centaines de voyageurs, accompagnés de femmes et d'enfants, se sont retrouvés bloqués ces derniers jours, notamment au poste frontalier d'Oum Tboul, comme l'illustrent les images largement relayées. Du côté tunisien, des passagers attendent également l'autorisation de

regagner le territoire algérien. Pour rétablir la situation, les directions du tourisme ont sollicité les agences de voyages afin qu'elles communiquent les listes de leurs passagers respectifs, en vue d'un rapatriement progressif.

Par ailleurs, des personnes se faisant passer pour de faux voyageurs ont été appréhendées dans les zones frontalières alors qu'elles tentaient de rentrer en Algérie après avoir bénéficié de l'allocation touristique. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre les individus concernés.

Pour les voyageurs se déplaçant en voiture, les tarifs ont fortement augmenté. « C'est devenu excessivement cher, plus cher même que durant la saison estivale. De plus, les établissements habituellement prisés par les Algériens affichent complet », déplore le responsable de la même agence.

Cheklat Meriem

## PRÉVU DU 23 AU 25 DÉCEMBRE PROCHAIN UN COLLOQUE NATIONAL SUR "LE ZELLIGE ALGÉRIEN AU SERVICE DU TOURISME CULTUREL"

La wilaya de Chlef abritera, du 23 au 25 décembre, un colloque national intitulé "Le zellige algérien au service du tourisme culturel", avec la participation de spécialistes et d'artisans, a-t-on appris, dimanche dernier, des organisateurs.

Selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Bendouda, cette rencontre donnera lieu à des communications sur le zellige algérien et son rôle dans la promotion du tourisme culturel, avec une large participation d'artisans et de promoteurs d'ateliers des wilayas de Tlemcen, Oran, Béjaïa, Constantine et Alger.

En marge de l'événement, qui se tiendra au Musée national public, seront exposées plus de 100 pièces de zellige algérien et autres

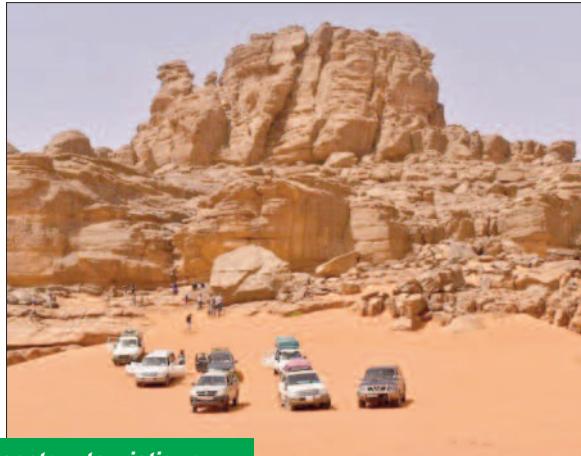
mosaïques. Une seconde exposition dédiée à l'habitat traditionnel et à la selle arabe se tiendra au jardin Safa 2 de la cité Bensouna. Cette manifestation, qui vise à préserver la mémoire culturelle, à mettre en valeur la richesse et la diversité du zellige algérien, ainsi qu'à renforcer son rôle en tant que composante du patrimoine culturel national au service d'un tourisme durable fondé sur l'artisanat traditionnel, verra la participation



des agents "Isaaini" (Ask Me) qui iront à la rencontre des visiteurs et distribueront des dépliants d'information sur ce domaine et son histoire, a précisé la même source. La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a, par ailleurs, invité l'ensemble des artisans et artistes spécialisés dans le zellige et la mosaïque à se rapprocher des services concernés afin de participer à ce colloque et à l'exposition, et contribuer à la réussite de cette manifestation touristique et culturelle.

DESTINATIONS À VISITER POUR L'ANNÉE 2026

# L'ALGÉRIE DANS LE TOP 20 MONDIAL



Cette reconnaissance internationale n'est pas le fruit du hasard, mais la juste récompense d'un potentiel patrimonial exceptionnel et des efforts soutenus des autorités pour valoriser la destination Algérie sur la scène internationale.

**UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA QUALITÉ**  
L'Algérie, forte de son immense superficie et de sa diversité géographique, offre une palette touristique d'une richesse inouïe, constituant la force de sa destination. Du littoral aux sommets montagneux, en passant par les vastes étendues sahariennes et les Hauts-Plateaux, le visiteur se trouve face à un choix pléthorique de sites naturels, historiques et culturels.

**DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE NATIONALE**  
Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat inscrit cette valorisation dans une stratégie globale visant à faire du secteur un pilier essentiel de la diversification économique nationale. L'approche privilégiée n'est pas celle du tourisme de masse, mais plutôt la promotion d'un tourisme réceptif, authentique et durable. L'accent est mis sur la préservation de sites uniques, gravures rupestres, zones humides, écosystèmes fragiles, tout en améliorant l'expérience client. Pour soutenir cette ambition, la tutelle œuvre à l'amélioration de la qualité des services et à l'augmentation significative de la capacité d'accueil. Des chiffres éloquents confirment cette dynamique. Selon Sabrina Boumezbar, directrice générale au ministère, 80 nouvelles structures d'hébergement seront réceptionnées en 2026, contribuant à un objectif de 10 000 lits supplémentaires cette année-là, s'inscrivant dans un portefeuille de 670 projets en cours de réalisation.

**IMMERSION AU COEUR DE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE**  
Le tourisme algérien se distingue par la mise en avant de son authenticité, notamment à travers la formule d'"hébergement chez l'habitant". Très encouragée par le

**C'est une consécration pour le secteur touristique algérien : le pays figure désormais dans le Top 20 mondial des destinations à visiter en 2026, selon le prestigieux classement établi par la British Broadcasting Corporation (BBC).**

ministère de tutelle, cette approche répond non seulement au déficit ponctuel d'infrastructures dans certaines régions prisées, mais offre surtout aux visiteurs nationaux et étrangers une expérience immersive unique. C'est l'opportunité rêvée de plonger au cœur des traditions culturelles et culinaires locales, tout en offrant une source de revenus complémentaire aux familles hôtes. Les opérateurs touristiques capitalisent sur ces produits phares pour concevoir des séjours sur mesure. L'offre se veut éclectique, conciliant harmonieusement tourisme culturel et historique, avec des visites de casbahs, de sites archéologiques et religieux, tourisme thermal dans les bassins de sources minérales et l'incontournable tourisme saharien. Tout au long de ces pérégrinations, la découverte de la richesse et de la

diversité de la gastronomie algérienne complète cette expérience multisensorielle unique.

## VISIBILITÉ INTERNATIONALE : UNE STRATÉGIE DE PROMOTION CIBLÉE

Pour asseoir la visibilité de la destination Algérie sur la scène internationale, les autorités publiques déploient une stratégie multiforme. Celle-ci passe par l'optimisation des liaisons aériennes en fonction de la demande, mais aussi par une présence remarquée lors des grands événements mondiaux. L'organisation de festivals internationaux sur le territoire national, tels que le Festival international de l'artisanat traditionnel (FIAT) et le Festival international du tourisme saharien (FITS) et la participation à des foires renommées

comme « Artigiano In Fiera » à Milan ou la Foire internationale de Dakar (FIDAK), sont autant de vitrines pour le potentiel algérien. L'Office national du tourisme (ONT) joue un rôle central dans cette offensive de charme. Comme le précise son directeur général, Abdelhamid Ouari, l'ONT a multiplié les participations aux manifestations internationales en 2025 (Russie, Croatie, Japon, Italie, etc.). Cette présence active vise à accroître l'attractivité du pays. M. Ouari perçoit d'ailleurs le classement établi par la BBC comme une "preuve concrète" et le résultat direct de ces efforts. Il souligne l'engouement croissant pour les atouts spécifiques de l'Algérie, citant en exemple ses ruines romaines, classées au deuxième rang mondial après celles de l'Italie. Cet intérêt grandissant, désormais validé par des médias de référence, confirme que l'Algérie est prête à accueillir le monde et à transformer son potentiel unique en une expérience touristique inoubliable.

Omar Lazela



RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES  
LE PDF SUR NOTRE SITE : [alger16.dz](http://alger16.dz)



www.alger16.dz  
Alger16 quotidien



## INHUMÉ AU CIMETIÈRE DE CHERCHELL (TIPASA)

# LE DERNIER HOMMAGE À L'UN DES GRANDS NOMS DE LA MUSIQUE ALGÉRIENNE

**Le musicien algérien Noubli Fadel s'est éteint dimanche matin à l'âge de 74 ans. Il a été inhumé dans l'après-midi au cimetière de Cherchell (wilaya de Tipasa), lors d'une cérémonie marquée par une profonde émotion et un grand recueillement.**

Les obsèques se sont déroulées en présence des membres de la famille du défunt, de ses proches, ainsi que de nombreuses personnalités du monde artistique, venues rendre un dernier hommage à l'un des grands noms de la musique algérienne authentique.

Représentant la ministre de la Culture et des Arts, Bilal Yahiaoui a qualifié la disparition de Noubli Fadel de « véritable tragédie » pour la famille artistique nationale, saluant le parcours exceptionnel d'un musicien de premier plan qui a laissé une empreinte indélébile sur la scène nationale, arabe et internationale. Son œuvre, a-t-il souligné, a fait de lui un ambassadeur de l'art et de la culture algérienne à travers le monde. De son côté, l'artiste Youcef Cherchali, qui a accompagné le défunt durant sa longue période de maladie, a mis en avant « son courage et sa force de volonté », rappelant qu'il a affronté la maladie avec une détermination



remarquable. Il a exprimé son profond regret face à la perte de « l'un des géants de la musique et de l'art en Algérie ».

Le producteur de films Amer Bahloul, qui a collaboré avec Noubli Fadel sur plusieurs œuvres, notamment la série « Djouha » et le feuilleton « Bin youm oua leila » (Entre un jour et une nuit), a tenu à saluer les grandes

qualités humaines du défunt. Il a évoqué sa bonté, sa modestie, son calme, son éthique élevée, ainsi que sa passion inépuisable pour l'art, soulignant son dévouement professionnel marqué par le patriotisme et la sincérité. M. Bahloul a rappelé que Noubli Fadel était « un homme profondément patriote, amoureux du

patrimoine et musicien de très haut niveau », notant qu'il figurait parmi les premiers artistes à avoir fusionné la musique algérienne avec le flamenco, tout en produisant des œuvres mêlant sonorités algériennes et orientales. Le poète et nouvelliste Bouzid Harzallah a, pour sa part, salué « la grande culture et la sensibilité artistique » du défunt, estimant que l'Algérie perd, avec sa disparition, l'une de ses figures musicales majeures, connue également pour sa force morale durant plus de vingt années de lutte silencieuse contre la maladie. Noubli Fadel est décédé dimanche matin à l'hôpital El-Maham de Cherchell, après une longue maladie. Virtuose du luth (oud), il était reconnu pour ses nombreuses collaborations avec des artistes et poètes algériens et arabes de renom, parmi lesquels Mohamed Rachdi, Saloua, Hamidou, Fella Ababsa et Hassiba Amrouche, ainsi que de grandes figures de la chanson arabe telles que Wadi' Al-Safi, Mayada Al-Hennawi, Mohamed El Helw, Lotfi Bouchnak et Zied Gharsa. Il s'est également illustré par la composition de musiques pour plusieurs productions télévisuelles et cinématographiques algériennes. Un travail salué et récompensé par de nombreux prix, confirmant son statut de pilier de la création musicale en Algérie.

Cheklat Meriem

## PRÉVU DU 23 AU 27 DÉCEMBRE PROCHAINS À TIMIMOUN INTENSES PRÉPARATIFS DU 17<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL D'AHELLIL

D'intenses préparatifs sont menés dans la wilaya de Timimoun, en prévision de la 17<sup>e</sup> édition du Festival national d'Ahellil, prévu du 23 au 27 décembre à l'Oasis rouge, a-t-on appris dimanche dernier des organisateurs.

Placée cette année sous le signe "Détente des âmes", cette édition, en hommage posthume à l'une des figures emblématiques d'Ahellil, le défunt Mohamed Kada, dit "Baba Hey", regroupera plus d'une vingtaine de troupes folkloriques d'Ahellil, de Karkabou, de Baroud, de Hadra et autres, venues des wilayas de Béjaïa, Adrar, In-Salah, El-Menia et Béchar, en plus de la wilaya hôte, a indiqué le commissaire du Festival, Mohamed Bahassi. Visant la préservation et la valorisation de ce patrimoine culturel ancestral de la région du Gourara classé patrimoine immatériel universel, cette manifestation donnera lieu, outre l'ambiance festive exceptionnelle de la cérémonie

d'ouverture, animée par les troupes de chant d'Ahellil, un genre clamé dans la variante amazighe locale (Zénète) généralement lors d'événements religieux et sociaux, des soirées artistiques projetées au théâtre de plein air de Timimoun. Le programme prévoit aussi, en plus de communications ayant trait à l'Ahellil et mettant en valeur ce chant traditionnel propre à la région, qui seront présentées au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique de Timimoun, des concours des meilleurs joueurs d'instruments de Tamja et El-Bengueri, synchronisant les poèmes zénètes et les danses exécutées par les troupes locales, a indiqué le même responsable. Ce dernier a également fait savoir que l'organisation de cette manifestation nationale, en cette période de fin d'année, intervient dans le cadre de la promotion des activités touristiques de la région qui accueille en cette période d'importants flux de touristes.



## TAMANRASSET ACCUEILLERA DEMAIN LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE DU SUD

La wilaya de Tamanrasset accueillera la première édition du Festival international de la musique du Sud, du 16 au 21 décembre courant, a-t-on appris dimanche dernier des organisateurs.

Ce Festival, qui coïncide avec une période de flux touristique dans le cadre de la saison du tourisme saharien, prévoit des soirées animées

par des artistes nationaux et étrangers, à la maison de la Culture du centre-ville de Tamanrasset, a indiqué le chargé de la communication du Festival, Abdelhamid Bouhala.

Le programme de cette manifestation prévoit, au volet académique, des communications sur « le rôle de la musique du Sud dans l'ancrage de

l'identité nationale, à travers l'animation touristique » et « l'exploitation de la musique algérienne dans les productions théâtrales et cinématographiques », a-t-il ajouté. Des sessions de formation et des ateliers de musique, encadrés par des musicologues d'instituts spécialisés, sont également prévus au programme, selon le même responsable.



**ALGER16**,  
le quotidien  
du Grand Public

**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

ALGER16, le quotidien du Grand Public

# 5 REMÈDES NATURELS

## CONTRE LA GRIPPE POUR L'HIVER !

■ **Fièvre, frissons, courbatures, toux, maux de tête...** Chaque hiver, la grippe met à rude épreuve l'organisme. Pour renforcer son immunité et favoriser la guérison, certains remèdes naturels se révèlent particulièrement efficaces.

Certains aliments et plantes ont des propriétés antivirales, anti-inflammatoires et immunostimulantes qui aident à combattre les symptômes de la grippe tout en soutenant le système immunitaire. Découvrez 5 remèdes naturels incontournables pour affronter la grippe et retrouver votre énergie plus rapidement.

### LE GINGEMBRE : UN PUISSANT ANTI- INFLAMMATOIRE

Le gingembre est l'un des meilleurs alliés naturels contre la grippe grâce à ses propriétés immunostimulantes et anti-inflammatoires. Il aide à soulager les maux de gorge, réduire les douleurs articulaires et booster le système immunitaire.

### COMMENT UTILISER LE GINGEMBRE CONTRE LA GRIPPE ?

- En infusion : Ajoutez quelques rondelles de gingembre frais dans de l'eau chaude avec du miel et du citron ;
- Dans les plats : Intégrez du gingembre frais râpé dans vos recettes ;
- En jus : Mélangez-le avec du citron pour un coup de fouet énergétique. Le gingembre est déconseillé aux personnes sous anticoagulants.

### L'AIL : UN ANTIVIRAL NATUREL PUISSANT

Riche en soufre, l'ail est reconnu pour ses vertus antibactériennes, anti-inflammatoires et antivirales. Il renforce le système immunitaire et réduit les symptômes de la grippe.

### COMMENT UTILISER L'AIL CONTRE LA GRIPPE ?

- Cru : Avalez une gousse d'ail avec un verre d'eau ;
- En infusion : Écrasez une gousse d'ail et laissez-la infuser dans de l'eau chaude avec du miel et du citron ;
- Ail noir fermenté : Une alternative plus douce au goût, tout aussi efficace.

### LE MIEL : UN ANTIBACTÉRIEN NATUREL POUR LA GORGE

Le miel est un antioxydant, antibactérien et antibiotique naturel qui aide à apaiser les muqueuses irritées et réduire la toux sèche.

### COMMENT UTILISER LE MIEL CONTRE LA GRIPPE ?

- Pur : Prenez une cuillère à soupe de miel à jeun ;
- Dans les infusions : Mélangez-le avec du

thé, du gingembre et du citron ;  
• Avec du lait chaud : Un remède classique pour calmer les maux de gorge. Privilégiez le miel de thym ou de manuka pour un effet encore plus puissant.

### L''HUILE ESSENTIELLE D'EUCALYPTUS : POUR DÉGAGER LES VOIES RESPIRATOIRES

L'huile essentielle d'eucalyptus est connue pour ses propriétés antibactériennes et antivirales. Elle aide à soulager la toux, décongestionner les voies respiratoires et apaiser la gorge.

### COMMENT UTILISER L'HUILE ESSENTIELLE D'EUCALYPTUS CONTRE LA GRIPPE ?

- En inhalation : Ajoutez quelques gouttes dans un bol d'eau chaude et inhalez les vapeurs ;
- En massage : Mélangez 2 gouttes d'huile essentielle avec une huile végétale et appliquez sur la poitrine ;
- En diffusion : Dans un diffuseur pour purifier l'air ambiant. L'huile essentielle d'eucalyptus est déconseillée aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 6 ans.

### LE GINSENG : UN BOOST NATUREL POUR L'IMMUNITÉ

Utilisé depuis des siècles en médecine chinoise, le ginseng est une plante adaptogène qui stimule l'énergie, renforce l'immunité et combat la fatigue liée à la grippe.



### COMMENT UTILISER LE GINSENG CONTRE LA GRIPPE ?

- En décoction : Faites infuser des racines séchées de ginseng dans de l'eau chaude ;
- En complément alimentaire : Disponible en gélules ou poudre en pharmacie ;
- Dans les infusions : Associé à du miel et du citron pour un effet optimal. Idéal en prévention ou pour récupérer après une grippe.

### POURQUOI ASSOCIER CES REMÈDES NATURELS À UN TRAITEMENT CLASSIQUE ?

Ces remèdes naturels sont efficaces pour atténuer les symptômes de la grippe, mais ils doivent être utilisés en complément des traitements médicaux prescrits par un professionnel de santé.

- Conseils pour une guérison plus rapide :
- Hydratez-vous régulièrement : eau, tisanes, bouillons ;
  - Reposez-vous suffisamment : le sommeil accélère la récupération ;
  - Adoptez une alimentation équilibrée : privilégiez les aliments riches en vitamines C et D. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, consultez un médecin.

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...  
à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

### NUMÉROS UTILES

URGENCES ET  
SÉCURITÉ  
SAMU  
021.67.16.16/  
67.00.88

CHU MUSTAPHA  
021.23.55.55

CHU  
BEN AKOUN  
021.91.21.63

CHU BENI  
MESSOUS  
021.93.11.90

CHU BAINEM  
021.81.61.13

CHU KOUBA  
021.58.90.14

AMBULANCES  
021.60.66.66

DÉPANNAGE  
GAZ  
021.68.44.00

DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ  
021.68.55.00

SERVICE  
DES EAUX  
021.58.32.32/  
58.37.37

PROTECTION  
CIVILE  
021.61.00.17

SÛRETÉ  
DE WILAYA  
021.63.80.62

GENDARMERIE  
021.62.11.99/  
62.12.99

NUMÉROS  
UTILES

AÉROPORT  
HOUARI-  
BOUMEDIENE  
021.54.15.15

AIR ALGERIE  
(RÉSERVATION)  
021.28.11.12

Air France  
021.73.27.20/  
73.16.10

ENMTV  
021.42.33.11/12

SNTF  
021.76.83.65/  
73.83.67

SNTR  
021.54.60.00/  
54.05.04

Hôtel Sheraton  
021.37.77.77

Hôtel Mercure  
021.24.59.70/85

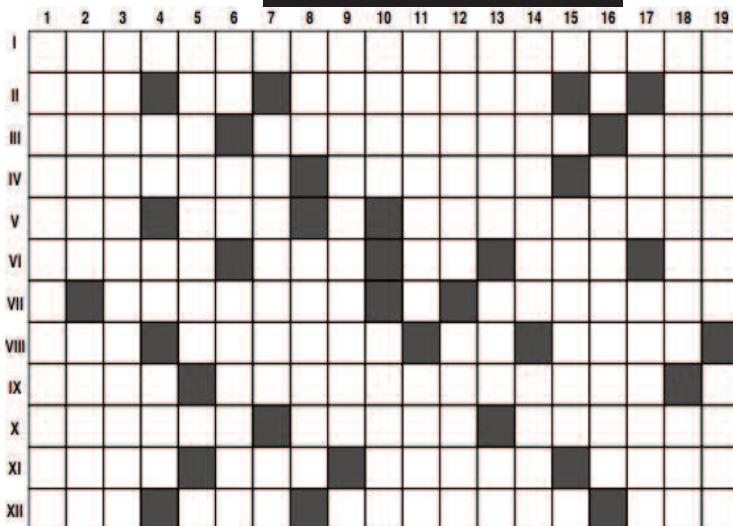
Hôtel El-Djazaïr  
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi  
021.74.82.52

Hôtel Hilton  
021.21.96.96

Hôtel Sofitel  
621.68.52.10/17

## Mots Croisés N°1310



## HORizontalement

I. Avec prudence. II. Etendue. Au milieu du menu. VII. Edenté. III. Fleuve passionné. Répenter. Fagade. IV. Bonheur insensible. Entre le marteau et l'enclume. Endroit privilégié. V. Dix pour Agatha. Célés. Enterrer. VI. Impératrice d'Orient. Canonisée. Note. Rafale. Article. VII. Européen de l'Est. Echouerez. VIII. Roue à aubes. Bataille navale. Appris. Puffés. IX. Accueillante. Terpéne. X. Duo musical. Muse. Risquerai. XI. Ville du Roussillon. Tire-lait. Intouchable. Relevé. XII. Sur la table. Jeu de hasard. Culmine au Mont Vinaigre. Esprit.

## VERTicalement

1. Marchent sur la plante des pieds. 2. Pigeon. Rival. 3. Marquaient les pages. 4. Rayon de soleil. Drama. Participe. 5. Ventilateur. EL Article. Académie. Morceau de frise. 7. Conduit. Bourg bourguignon. 8. Fin de messe. Couvent chefs religieux. 9. Décorer. 10. Sort de la matrice. Comportement amoureux. 11. Azoté. Condition. 12. Amorphe. Méprise. 13. Reçoivent les bulletins. Période chaude. Conjonction. 14. Distilla. Pioche. 15. Plaques de verre. 18. Grecque. Détonnées. 17. Céréale. Brumeras. 18. Céphalopodes. Blonde. 19. Ferez feu. Firmament.

## SOLUTION N°1309

I	M	E	D	I	C	A	M	E	N	T
II	E	X	A	M	E	N	B	A	H	
III	L	E	P	R	I	M	E		E	
IV	A	R	M	E	E	S	R	O	R	
V	N	C	R	A		O	G	A		
VI	C	I	G	A	L	E	U	M	P	
VII	W	O	C	T	E	N	D	E		
VIII	L	E	G	I	S	T	E	N	U	
IX	I	I	F	E	M	U		T		
X	X	E	O	N	G	R	I	P	P	

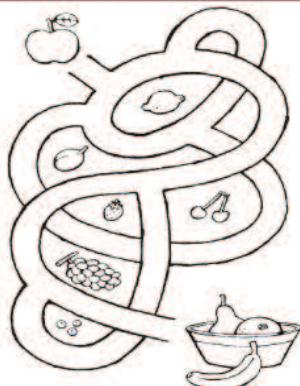
## SUDOKU

## RÈGLES DU JEU N° 1310

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

		8	7		6	4			
6	5	3						9	
9			2				3	6	
6			3				5	7	
	3	6		1	9				
5	4			8				1	
4	1			7					8
	9			2	6	4			
	2	8		4	1				

## CHOISIS LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



## MOTS MÊLÉS

A	B	D	O	M	E	N	M	O	E	X	P	I	B	I
R	I	O	T	I	B	U	S	E	E	G	E	B	O	T
S	U	N	I	M	R	E	T	D	R	R	P	I	N	E
U	A	N	F	O	R	A	N	I	M	A	L	L	U	M
B	M	I	F	A	P	I	N	V	C	T	U	A	S	C
I	U	T	M	E	R	C	M	E	D	I	M	C	U	R
N	T	A	U	H	O	C	U	O	C	S	F	R	M	U
M	A	L	D	G	S	B	T	M	J	S	S	E	O	M
O	M	L	N	N	P	N	A	U	A	U	D	D	D	E
A	I	I	E	V	E	T	O	V	S	N	N	O	U	F
N	T	V	R	M	C	G	I	P	A	E	N	I	L	A
O	U	E	M	T	D	A	T	A	L	E	A	O	E	
S	U	M	F	S	U	L	A	M	S	A	I	L	A	R
T	I	C	E	F	S	I	T	A	S	T	I	B	I	A
T	M	I	R	E	T	N	I	M	U	M	I	X	A	M

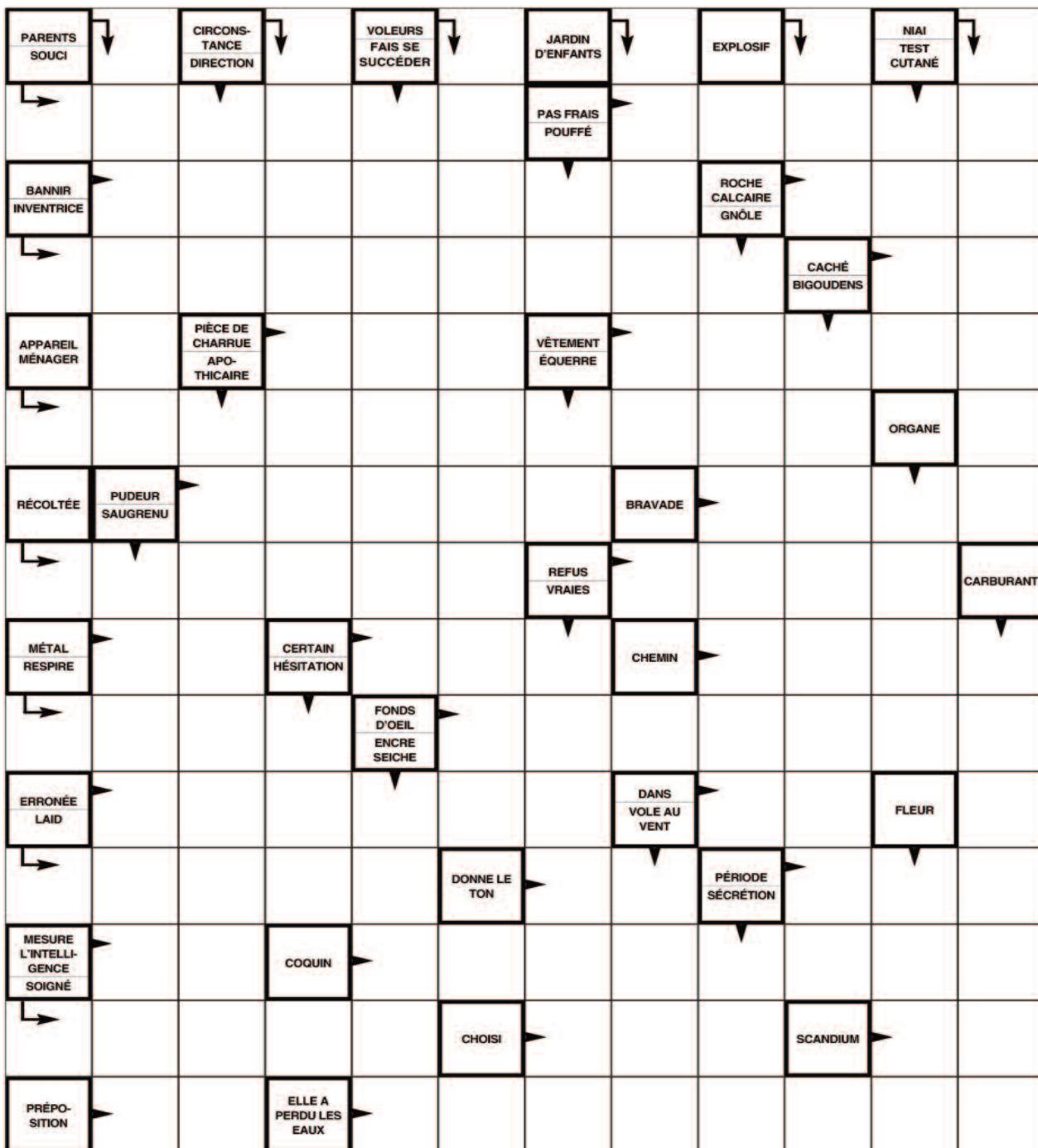
ABDOMEN	GRATIS
AGENDA	OMNIBUS
ALEA	PEPLUM
ALIAS	PROSPECTUS
ALIBI	REFERENDUM
ALINEA	SATISFECIT
ANIMAL	SCENARIO
BONUS	SUBITO
CREDO	TANDEM
CURSUS	TERMINUS
DEFICIT	TIBIA
DIVA	ULTIMATUM
FEMUR	VETO
FORUM	VIDEO

INCOCGNITO	OMNIBUS
INDEX	PEPLUM
INFARCTUS	PROSPECTUS
INTERIM	REFERENDUM
ITEM	SATISFECIT
JUNIOR	SCENARIO
LAPSUS	SUBITO
LATIN	TANDEM
LAVABO	TERMINUS
MALUS	TIBIA
MAXIMUM	ULTIMATUM
MEMENTO	VETO
MODULO	VIDEO

## SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 296

Le mot-mystère est : **flocon**

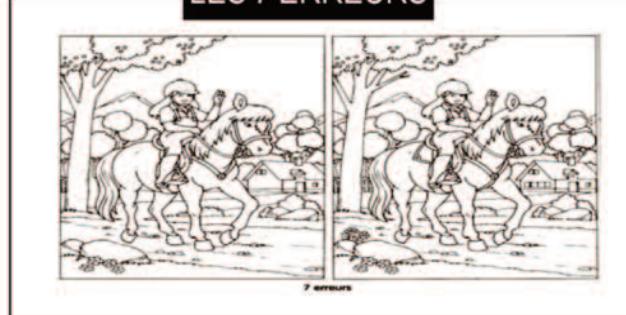
## Mots Fléchés N°1222



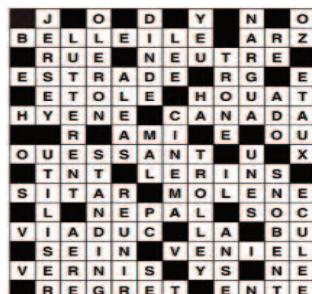
**ALGER16**

Votre journal !

## LES 7 ERREURS



## SOLUTION N°1221



## FOOTBALL

# POLÉMIQUE À ALAVÉS : LE REAL MADRID CIBLE LA LIGA ET LES ARBITRES

## UNE VICTOIRE ÉCLIPSÉE PAR UNE DÉCISION CONTROVERSE

Sur le terrain, les Merengue ont fait le travail : deux buts, trois points et un bol d'air au classement. Mais au coup de sifflet final, le score est passé au second plan. Tous les débats se sont cristallisés autour d'une action litigieuse dans la surface d'Alavés, lorsque Vinicius Junior s'est écroulé sans obtenir le penalty qu'il réclamait.

Ni l'arbitre principal, Victor Garcia Verdura, ni la VAR n'ont jugé utile d'intervenir. Une décision qui a immédiatement fait exploser de colère le banc madrilène, avant que la polémique ne s'étende aux couloirs du stade, puis aux antennes de la chaîne officielle du club.

### VINICIUS ET XABI ALONSO DÉNONCENT

À chaud, Vinicius Junior n'a pas masqué son indignation. « C'est un penalty évident, il ne siffle pas parce que c'était moi », a lâché le Brésilien, traduisant un profond sentiment d'injustice. En conférence de presse, Xabi Alonso a pris le relais. Sans hausser le ton, l'entraîneur madrilène a ciblé l'absence d'intervention de la VAR dans un contexte déjà tendu autour de l'arbitrage espagnol : « Ce qui ne me surprend pas, c'est qu'ils ne fassent pas appel à la VAR. Vous voyez ce que je veux dire... »

### REAL MADRID TV FRANCHIT LA LIGNE

Mais c'est sur Real Madrid TV que la colère a atteint son paroxysme. Dès le direct du match, la chaîne officielle du club a multiplié les attaques contre l'arbitrage, adoptant un ton rarement entendu sur un média institutionnel. Les commentateurs ont d'abord mis en avant l'origine catalane de

*Dimanche dernier, lors de la 16e journée de Liga, le Real Madrid s'est imposé sur la pelouse d'Alavés (2-1). Un succès précieux au classement, rapidement relégué au second plan par une polémique arbitrale d'une ampleur rare. Le penalty non accordé à Vinicius Junior en fin de rencontre a déclenché une vague de colère, de la pelouse jusqu'aux plateaux de Real Madrid TV.*

l'arbitre Victor Garcia Verdura, insinuant un possible manque d'impartialité. Ils ont également rappelé sa désignation pour le Trophée Gamper 2024, présenté comme un élément troubant.

### LE RETOUR DE LA POLÉMIQUE DE LA COUPE DU ROI

Rapidement, les critiques se sont étendues à l'arbitre VAR, Pablo Gonzalez Fuertes, déjà au centre d'une vive controverse lors de la finale de la Coupe du Roi en avril dernier. À l'époque, le Real Madrid avait publié un communiqué très dur pour dénoncer des propos jugés « inadmissibles » de la part du corps arbitral.

Quelques heures avant cette finale, Gonzalez Fuertes avait évoqué en conférence de presse les pressions subies, notamment via Real Madrid TV, déclarant : « Nous n'allons pas continuer à tolérer ce qui se passe. Nous allons écrire l'histoire. »

### L'AFFAIRE NEGREIRA RELANCÉE

Dans un dérapage encore plus grave, Real Madrid TV a ravivé l'affaire Negreira, impliquant le FC Barcelone, allant jusqu'à évoquer une « Liga Negreira ». Les propos tenus à l'antenne ont été d'une extrême virulence, accusant les arbitres d'abus de pouvoir et de décisions délibérées contre le Real Madrid.

### UNE VAR ACCUSÉE DE SABOTAGE

L'absence totale de recours à l'écran a cristallisé la colère des commentateurs, qui ont dénoncé un refus volontaire de revoir les images. Pour eux, un simple ralenti aurait suffi à établir le caractère « indiscutable » du penalty.

## TENNIS Rafael Nadal opéré de la main, les exhibitions devront attendre

La légende du tennis Rafael Nadal s'est fait opérer de la main. Le joueur l'a annoncé avec humour sur Instagram samedi dernier : « Il me semble que je ne vais pas pouvoir jouer l'Open d'Australie en janvier. J'ai dû subir une intervention à la main pour un problème qui traînait depuis des années, mais j'espère que je vais bientôt aller mieux. »

Le tennismen, qui avait évoqué de possibles exhibitions avec Roger Federer ou d'autres légendes du sport, devra donc attendre un peu avant de retourner sur les terrains.



### UNE ESCALADE VERBALE SANS PRÉCÉDENT

En fin de match, la chaîne est allée encore plus loin, réclamant ouvertement la suspension de l'arbitre VAR, accusé d'avoir « failli à sa mission » et manqué de respect envers « la locomotive du football espagnol ». Par cette sortie d'une rare violence, le Real Madrid - joueurs, staff et média officiel - affiche désormais au grand jour son affrontement avec la Liga et son arbitrage. Reste à savoir si cette escalade entraînera des sanctions disciplinaires... ou un nouveau silence.

A. Amine

### BASKET-BALL/NBA

## Retour gagnant pour Zion Williamson

Comme Victor Wembanyama, Zion Williamson a profité du week-end pour effectuer sa rentrée. Comme Victor Wembanyama, il était sixième homme. Et comme Victor Wembanyama, il a gagné ! Autant dire que la soirée ne pouvait être plus réussie pour le « franchise player » des Pelicans avec ce succès 114-104 face aux Bulls.

Malgré des restrictions sur son temps de jeu, Zion Williamson inscrit 18 points, dont 7 dans le « money time ».

« C'était un plan de match qui me permettait de finir le match, avec un temps de jeu auquel mon corps est habitué sur certaines portions de quart-temps », a expliqué Zion Williamson dans le vestiaire des Pelicans. « Le coach m'a détaillé tout ça, et ça ne m'a posé aucun problème parce que ça me permettait de conclure le match. Le rythme était plutôt bon, mais surtout, je suis content qu'on ait gagné. »

Quatre blessures

définitives ont contraint le All-Star à manquer 16 matches sur 27, et les Pelicans n'ont gagné que cinq matches cette saison. Mais Zion Williamson assure qu'il en a terminé avec les blessures longue durée. « Les blessures, ça craint, et il n'y a pas d'autre façon de le dire », confie-t-il. « La rééducation n'est pas amusante non plus. Mais le travail que j'ai fait sur mon physique pendant l'été me permet, si quelque chose arrive, de ne pas rester éloigné des terrains trop longtemps. Je peux revenir plus vite et plus efficacement. »



LIGUE 1 MOBILIS/LA 13<sup>E</sup> JOURNÉE ÉTALÉE DU 18 AU 20 DÉCEMBRE

# UN SÉRIEUX TEST POUR LE MCA À OUARGLA

*La Ligue professionnelle de football a rendu publics, avant-hier, le programme et les horaires des matchs de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis prévue le week-end prochain et qui s'étalera sur trois jours avec un choc au menu chaque jour.*

La 13<sup>e</sup> journée sera lancée dès jeudi 18 décembre avec trois rencontres au menu. La belle affiche est annoncée du côté d'Ouargla où le MB Rouissat attendra certainement de pied ferme le MC Alger, appelé à effectuer un périlleux déplacement dans le sud du pays. Jusque-là invaincu après 9 matchs joués, depuis le lancement de l'exercice, leader en puissance avec comme seule insatisfaction en championnat l'unique nul concédé (0-0), le 31 août dernier, contre l'USMA de plus en déplacement, le Mouloudia aura, à l'occasion, à subir un sérieux test pour confirmer son invincibilité. En effet, malgré sa baisse de régime et son actuel classement, relégué à la 10<sup>e</sup> place au classement, le MB Rouissat reste un redoutable adversaire,

capable du meilleur comme du pire d'ailleurs, puisqu'il reste sur une défaite à domicile (1-3) contre le MC Oran. N'empêche que la rencontre s'annonce serrée entre les deux équipes, surtout que le MCA est désormais l'équipe à abattre du championnat. Les deux autres oppositions au programme de jeudi verront l'ASO Chlef recevoir le MC Oran, tandis que l'USM Alger accueillera le voisin, l'ES Ben Aknoun, dans un derby qui est loin d'être gagné d'avance, malgré l'écart qui sépare les deux formations en termes de notoriété. Pour le deuxième jour, soit vendredi, un duel domine également la

programmation annoncée. Il s'agit du choc ES Sétif - JSK qui se jouera au stade du 8-Mai-1945. Ce sera entre vieilles connaissances rompues au haut niveau qui risque de virer d'un côté comme de l'autre, indépendamment des situations particulières que traversent les deux antagonistes. C'est le genre de match qui a toujours suscité intérêt et passion, rien qu'à l'évocation des noms des deux clubs, à l'aura bien établie au-delà même des frontières. Pas loin de Sétif, le CS Constantine recevra le Paradou AC dans une opposition qui ne risque pas de manquer d'intérêt non plus, au vu du caractère accrocheur dont ce prévaut l'académie algéroise qui semble se reprendre en alignant trois victoires de suite ces dernières semaines, après un début très compliqué. Le troisième match programmé vendredi opposera la lanterne rouge, le MC El Bayadh, à l'USM Khencela. A savoir si les protégés de Mohamed Lacet parviendront enfin à vaincre le signe



indien et signer leur première victoire de la saison. Ce ne sera pas facile devant un adversaire qui taquine actuellement le haut du tableau, mais l'objectif sera à coup sûr de tenter d'arracher ce succès derrière lequel l'équipe court depuis 12 journées, en vain. Pour la clôture de cette 13<sup>e</sup> journée, samedi 20 décembre, CRB - O Akbou se présente pour sa part aussi comme une affiche qui captive. En attendant, une question persiste sur la présence à ce match de l'actuel coach belouizdadi, Ramovic, donné avec insistance pour partant. Enfin, il y a cette dernière rencontre qui mettra aux prises, à Béchar, la JS Saoura avec l'ES Mostaganem, à priori, à la portée de l'équipe locale, tenue de réagir pour dépasser sa dernière lourde défaite (3-0) subie à Khencela. Mais pas seulement. La dernière victoire de la JS Saoura remonte à la venue de l'O Akbou, le 4 octobre dernier.

Djaffar Chilab

## PROGRAMME

Jeudi à 17h

ASO Chlef - MC Oran  
MB Rouissat - MC Alger

À 20h

USM Alger - ES Ben Aknoun

Vendredi à 14h30

MC El Bayadh - USM Khencela

À 17h

CS Constantine - Paradou AC

À 18h

ES Sétif - JS Kabylie

Samedi à 15h

JS Saoura - ES Mostaganem

À 18h

CR Belouizdad - O Akbou

## MC ALGER Abdelaoui suspendu pour deux matchs



La commission de discipline de la Ligue, qui a communiqué sur les derniers dossiers traités, portant sur les matchs de mise à jour de la 1<sup>re</sup> journée du championnat joués la semaine dernière, MCA - CRB et JSK - USMA, mentionne la suspension du capitaine du Mouloudia d'Alger, Ayoub Abdelaoui, pour deux matchs fermes. Pour rappel, le Mouloudéen a écopé d'un carton rouge qui lui a valu son expulsion pour faute grave commise. Dans le camp usmiste, Adem Alilet, averti pour contestation de décision, suivie d'un comportement provocateur envers le public après la fin du match et surtout un accrochage avec des éléments des services de police, s'en est sorti avec une amende de 200 000 DA. Par ailleurs, pour «utilisation d'engins pyrotechniques et jets de projectiles sur le terrain sans causer de dommages corporels, enregistrés aux stades de Douéra et de Tizi-Ouzou, le MCA et la JSK sont sanctionnés respectivement d'une 1<sup>re</sup> infraction actée pour l'enceinte d'Ali-Ammar et d'une 2<sup>e</sup> pour le stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

D. C.

## COUPE D'ALGÉRIE

### L'USM ALGER ÉLIMINE LE MO CONSTANTINE



L'USM Alger s'est qualifiée, avant-hier, aux 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie. Les Usmistes ont écarté de leur route le MO Constantine qu'ils recevaient en soirée, au stade du 5-Juillet, pour le compte des 16<sup>es</sup> de finale. Comme il était prévisible, les Constantinois, pensionnaires de la Ligue 2, n'ont pas réussi à faire le poids devant le tenant du trophée qui leur a infligé une triplette, nette et sans bavure. Réduit à dix, d'entrée, après l'exclusion de Boumeziane, auteur d'un sévère tacle sur Ghacha, à la 11<sup>e</sup>, le MOC s'est comme vite plié à son sort d'outsider. L'USMA, pour sa part, profitera bien de sa supériorité numérique pour affirmer sa bonne prise en main du match. Elle réussira d'ailleurs à scorer dès la 18<sup>e</sup> par le remuant Ghacha. L'USMA poursuivra son match sans vraiment forcer, devant un adversaire qui

cherchait plus à défendre qu'à risquer de se découvrir davantage. N'empêche que le même Ghacha parviendra à agraver la marque (2-0) pour son équipe à peine 13' après le retour des vestiaires. Et ce sera encore lui qui portera l'estocade (3-0) à la 80<sup>e</sup> de jeu, signant ainsi un triplé qui propulsera les Usmistes pour un remake de la précédente édition, en 8<sup>es</sup> de finale à venir, contre l'USM El Harrach. A noter enfin que le dernier match des 16<sup>es</sup> de finale devait opposer, hier en soirée, le WB Aïn Benian, évoluant en Inter-régions, au CR Belouizdad, toujours au stade du 5-Juillet à Alger. Pour rappel, les 8<sup>es</sup> de finale sont programmées pour les 15, 16 et 17 janvier prochain.

D. C.

## LE CHEF DE L'ÉTAT GRACIE MOHAMED EL AMINE BELGHITH

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel accordant une grâce totale portant sur le reliquat de la peine au détenu définitivement condamné Mohamed El

Amine Belghith, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Cette décision a été prise conformément aux dispositions de la Constitution, notamment les articles 91 (alinéas 7 et 8) et

182, et sur la base de l'avis consultatif émis par le Conseil supérieur de la magistrature, tel que prévu par l'article 182 de la Constitution, a indiqué la même source.

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES JORDANIENNES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a reçu hier le général de division Youssef Huneiti, chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes, porteur d'un message du souverain jordanien adressé au président de la République.

Ont assisté à cette rencontre, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que M. Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République.



AADL 3

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## LE PAIEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE EN DEUX VERSEMENTS

*Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier, que désormais, les souscripteurs au programme AADL 3 sont autorisés à payer la première tranche de leur logement en deux versements distincts. Cette décision, applicable aux appartements de trois et quatre pièces, offre un délai de trois mois aux bénéficiaires pour s'acquitter de cette somme dans un souci de facilitation et de flexibilité.*

### LE CADRE RÉGLEMENTAIRE PRÉCISÉ PAR ARRÉTÉ INTERMINISTÉRIEL

Le cadre réglementaire du programme AADL 3 se précise : le coût final servant de base au calcul du prix des logements destinés à la location-vente, pour les demandes enregistrées en 2024, a été officiellement établi. Cette mesure a été entérinée par un arrêté interministériel, désormais publié au *Journal officiel* (JO) n° 82, offrant ainsi une visibilité complète aux futurs souscripteurs sur la structure tarifaire du programme. Cet arrêté interministériel, daté du 24 novembre 2025, officialise conjointement la décision. Il porte les signatures de Mohamed Tarek Belarbi, ministre de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire, et d'Abdelkrim Bouzred, ministre des



Finances, attestant ainsi d'une validation gouvernementale concertée de la grille tarifaire du programme AADL 3. Ce nouveau texte s'inscrit dans un cadre juridique précis et rigoureux. Il est publié en application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 01-105 du 23 avril 2001, lequel a été modifié et complété depuis. Ce décret fondamental fixe les conditions et les modalités d'acquisition de logements selon la formule de la location-vente, que ces projets soient réalisés sur fonds publics, sur ressources bancaires ou via tout autre mode de financement autorisé.

### DÉTAILS DES COÛTS ET AIDES DE L'ÉTAT

L'arrêté interministériel détaille avec précision la méthode de calcul du prix final du logement. Le coût de revient, qui sert de base au calcul du prix de vente en location-vente, est déterminé par l'agrégation de plusieurs composantes essentielles. Il prend en compte le prix d'acquisition de l'assiette foncière, l'ensemble des coûts liés aux différentes études techniques, le coût direct

des travaux de construction, ainsi que toutes les dépenses afférentes aux travaux de viabilisation tertiaire. Le texte apporte des précisions tarifaires essentielles pour la détermination du coût final des logements. La valeur du terrain, lorsqu'il relève du domaine privé de l'Etat et est affecté à ce programme, est désormais fixée à 60 000 DA le mètre carré. Concernant les infrastructures annexes indispensables, le coût forfaitaire des travaux de viabilisation tertiaire, qui incluent notamment les raccordements en eau, électricité et gaz, a été arrêté à 650 000 DA par logement, assurant ainsi une standardisation des frais liés à l'aménagement des sites AADL 3. Le dispositif prévoit néanmoins d'importantes mesures d'aide pour alléger la charge qui pèse sur les bénéficiaires. Selon le texte de l'arrêté, le logement destiné à la location-vente bénéficie d'une aide frontale substantielle de 700 000 DA octroyée à chaque souscripteur. Cette subvention correspond à la prise en charge partielle de la valeur vénale du terrain relevant du domaine privé de l'Etat. De plus, l'Etat prend en charge une partie des coûts de viabilisation tertiaire, à hauteur de 1 000 DA par mètre carré. Ces mécanismes d'aide intégrés visent à garantir l'accessibilité du

programme AADL 3 pour les citoyens éligibles.

Par ailleurs, le document officiel précise l'ampleur du soutien financier de l'Etat algérien au programme AADL 3. Le Trésor public prend en charge la bonification à hauteur de 100 % des taux d'intérêt des crédits bancaires contractés pour la réalisation des logements. En complément de la prise en charge des taux d'intérêt, l'Etat prend également en charge les intérêts intercalaires. Ce soutien financier s'applique pendant toute la durée du crédit accordé pour les logements destinés à la location-vente, pour les demandes enregistrées en 2024. Cela représente un engagement important de l'Etat pour faciliter l'accès à la propriété dans le cadre de ce programme. Le bénéficiaire d'un logement acquis dans le cadre de la formule de location-vente est tenu de s'acquitter du reliquat du coût final servant au calcul du prix total du logement. Ce montant restant dû est calculé après la déduction des différentes aides prévues par la réglementation en vigueur, notamment l'aide frontale de 700 000 DA et la prise en charge partielle des frais de viabilisation et des intérêts d'emprunt. Cette transparence vise à garantir que le souscripteur connaît exactement le montant final qu'il devra financer sur le long terme, après l'application de l'intégralité des subventions de l'Etat.

Omar Lazela

### LES PRIX DES LOGEMENTS

**Selon le ministre, le montant du premier acompte est fixé à 340.000 dinars (34 millions de centimes) pour les logements de trois pièces (F3) et à 430.000 dinars (43 millions de centimes) pour les logements de quatre pièces (F4).**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES L'ENTITÉ SIONISTE APPELÉE À GARANTIR UN ACCÈS HUMANITAIRE COMPLET À GHAZA

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté vendredi dernier une résolution appelant l'entité sioniste à garantir dans l'immédiat un accès humanitaire complet à Gaza, à respecter l'inviolabilité des locaux de l'ONU en Palestine et à se conformer à ses obligations en vertu du droit international. Cette résolution fait suite à l'avis consultatif récemment rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), qui précise les obligations de l'entité sioniste en tant que puissance occupante et

membre des Nations unies. Le projet de résolution, présenté par la Norvège et plusieurs autres pays, a recueilli 139 voix pour, 12 voix contre et 19 abstentions. Avant le vote, l'ambassadrice Merete Vihl Bratstad, représentante permanente de la Norvège auprès des Nations unies, a averti que "2024 a été l'une des années les plus violentes de ces trente dernières années, et 2025 est tout aussi violente, sans aucune indication d'un renversement de tendance l'année prochaine.

La situation en Palestine occupée est particulièrement préoccupante". Et de poursuivre : "Ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut. Le respect des principes humanitaires s'érode. Les fondements du droit humanitaire sont soumis à une pression immense". La diplomate norvégienne a, en outre, souligné que "la procédure consultative devant la Cour internationale de justice est un outil permettant de clarifier les responsabilités juridiques."